

Rapport d'activités 2014-2015



MAISON FLORA TRISTAN



La Maison Flora Tristan (MFT) est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles victimes de violence conjugale ou familiale. Fondée en 1986, elle a ouvert officiellement ses portes et hébergé les premières résidentes en 1987.

La Maison Flora Tristan est la **seule ressource d'aide et d'hébergement au Québec qui abrite sous le même toit une 1^{re} et une 2^e étape** ! La ressource compte 9 chambres pour un total de 16 places en 1^{re} étape et 9 logements en 2^e étape.

Les travailleuses de la MFT offrent des services spécialisés en violence conjugale aux femmes et aux enfants qui ont besoin de reprendre leur souffle et de poursuivre une démarche d'autonomie et de reprise de pouvoir sur leur vie. Le travail d'intervention vise à donner aux femmes les moyens de faire le point sur leur vie et d'entreprendre des démarches pour briser leur isolement et pour acquérir les habiletés qui les amèneront à améliorer leurs conditions de vie pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

Les services offerts à la MFT:

- ♀ Des services d'intervention individuels;
- ♀ Des services d'intervention de groupe;
- ♀ Des services spécialisés auprès des enfants exposés à la violence conjugale;
- ♀ Des services d'écoute et de soutien;
- ♀ Le gîte et le couvert en 1^{re} étape et des logements transitoires et sécuritaires en 2^e étape;
- ♀ Un suivi post-hébergement;
- ♀ De la formation ainsi que de la sensibilisation dans le milieu.

L'histoire de Fatima...

Fatima était hébergée chez des amis depuis quelques jours à la suite d'une intervention policière au domicile familial. C'est au cours d'une scène de violence pendant laquelle son mari voulait la « jeter dehors » et criait très fort pour qu'elle lui remette le téléphone que Fatima a téléphoné à la Maison Flora Tristan. Apeurée, elle s'était réfugiée dans la salle de bain pour appeler sa cousine et la maison d'hébergement. Une intervenante de la maison, constatant la dangerosité de la situation pour Fatima, lui a conseillé d'appeler les policiers, ce qu'elle a fait.

Lorsque les policiers sont arrivés, son mari leur a ouvert la porte et a été très gentil avec eux. Il disait que tout allait bien. Cependant, les policiers ont insisté pour parler à Fatima et lorsqu'ils ont compris qu'elle était cachée dans la salle de bain, ils lui ont conseillé de quitter le domicile avec eux. Fatima avait très peur. Elle était hésitante, car elle ne savait pas ce qu'était une maison d'hébergement :

« Chez nous, dans mon pays d'origine, ces auberges n'existent pas ».

« Je suis partie avec les policiers qui m'ont accompagnée chez une amie où j'ai passé quelques jours. Puis j'ai appelé SOS Violence conjugale et je suis venue à Flora Tristan. Au début, c'était difficile pour moi, je me sentais perdue. Après la visite de la Maison, j'ai pu prendre un bain, ce qui ne m'était pas permis chez moi, car mon mari disait payer l'eau chaude. (...) Je me sens au paradis, c'est comme un château ici ! »

« Avec d'autres femmes, je participe aux ateliers de réflexion, animés par 2 intervenantes, afin d'améliorer ma confiance en moi, mon estime de moi et l'acceptation de mon corps, car mon ex-mari avait des commentaires très négatifs sur mon apparence physique. De plus, en intervention avec une intervenante, j'ai compris à l'aide du cycle de la violence ce que j'avais vécu et cela m'a aidée à sortir de la culpabilité et à comprendre que c'était toujours moi qui devais faire ce qu'il demandait et que je me pliais à ses exigences. »

« J'ai beaucoup de soutien de ma famille qui accepte que je quitte mon mari. Je pars de la MFT en me sentant libre, car je peux porter ce que je veux, je peux manger autant que je veux et prendre mon bain quand je veux ! »

Rappelons que le soutien familial est très important en général pour les femmes immigrantes. Et souvent encore plus si elles sont issues de sociétés traditionnelles où l'approbation de la famille est une question cruciale. À la question aurais-tu quitté ton mari si ta famille n'avait pas approuvé ton choix, Fatima a répondu : *« Non, car je ne peux faire ça à mes parents ».*

L'histoire de Fatima...

Fatima était hébergée chez des amis depuis quelques jours à la suite d'une intervention policière au domicile familial. C'est au cours d'une scène de violence pendant laquelle son mari voulait la « jeter dehors » et criait très fort pour qu'elle lui remette le téléphone que Fatima a téléphoné à la Maison Flora Tristan. Apeurée, elle s'était réfugiée dans la salle de bain pour appeler sa cousine et la maison d'hébergement. Une intervenante de la maison, constatant la dangerosité de la situation pour Fatima, lui a conseillé d'appeler les policiers, ce qu'elle a fait.

Lorsque les policiers sont arrivés, son mari leur a ouvert la porte et a été très gentil avec eux. Il disait que tout allait bien. Cependant, les policiers ont insisté pour parler à Fatima et lorsqu'ils ont compris qu'elle était cachée dans la salle de bain, ils lui ont conseillé de quitter le domicile avec eux. Fatima avait très peur. Elle était hésitante, car elle ne savait pas ce qu'était une maison d'hébergement :

« Chez nous, dans mon pays d'origine, ces auberges n'existent pas ».

« Je suis partie avec les policiers qui m'ont accompagnée chez une amie où j'ai passé quelques jours. Puis j'ai appelé SOS Violence conjugale et je suis venue à Flora Tristan. Au début, c'était difficile pour moi, je me sentais perdue. Après la visite de la Maison, j'ai pu prendre un bain, ce qui ne m'était pas permis chez moi, car mon mari disait payer l'eau chaude. (...) Je me sens au paradis, c'est comme un château ici ! »

« Avec d'autres femmes, je participe aux ateliers de réflexion, animés par 2 intervenantes, afin d'améliorer ma confiance en moi, mon estime de moi et l'acceptation de mon corps, car mon ex-mari avait des commentaires très négatifs sur mon apparence physique. De plus, en intervention avec une intervenante, j'ai compris à l'aide du cycle de la violence ce que j'avais vécu et cela m'a aidée à sortir de la culpabilité et à comprendre que c'était toujours moi qui devais faire ce qu'il demandait et que je me pliais à ses exigences. »

« J'ai beaucoup de soutien de ma famille qui accepte que je quitte mon mari. Je pars de la MFT en me sentant libre, car je peux porter ce que je veux, je peux manger autant que je veux et prendre mon bain quand je veux ! »

Rappelons que le soutien familial est très important en général pour les femmes immigrantes. Et souvent encore plus si elles sont issues de sociétés traditionnelles où l'approbation de la famille est une question cruciale. À la question aurais-tu quitté ton mari si ta famille n'avait pas approuvé ton choix, Fatima a répondu : *« Non, car je ne peux faire ça à mes parents ».*

Table des matières

L a Maison Flora Tristan	p.2
La mission	p.2
Les services	p.2
M ot de la présidente du conseil d'administration	p.4
M ot de la directrice par intérim et coordonnatrice-clinique	p.5
M ot de la directrice générale	p.5
L a vie démocratique de la Maison Flora Tristan	p.6
Les membres du conseil d'administration	p.6
L'équipe de travail	p.6
B ilan de l'année 2014-2015...	p.8
État de la situation au sein de l'équipe et de l'administration	p.8
L'hébergement en 1 ^{re} étape	p.9
Intégration des rôles intervenantes femmes et intervenantes mères-enfants	p.10
Les services 24/7 à la MFT	p.12
L'hébergement en 2 ^e étape	p.14
Intégration des 2 volets d'hébergement	p.15
L a MFT au sein de la communauté et la sensibilisation dans le milieu	p.15
Les formations, colloques, séminaires et autres auxquels ont participé les travailleuses de la MFT	p.16
L a Maison Flora Tristan et la vie associative	p.17
Les donateurs	p.18
Les bailleurs de fonds	p.19
Les bénévoles	p.19
Les défis de la Maison Flora Tristan pour la prochaine année	p.21
C ouscous royal marocain	p.22
L 'histoire de Fatima	p.23

Mot de la présidente du conseil d'administration

Chères membres,

Cette année aura été celle de la reprise en main de notre mode administratif après plusieurs années de difficultés de gestion de l'organisme. Le CA remercie tout particulièrement **Liliane Côté**, dont l'engagement à nos côtés a permis de garder la Maison ouverte en 2014. L'expérience, l'expertise et le bon sens de Liliane ont été bénéfiques à toute l'équipe, qui a pu profiter de formations et d'un encadrement clinique très solide. Nous avons la chance de travailler maintenant avec **Chloé Deraiche**, à la direction de l'organisme. Elle démontre de grandes compétences depuis son arrivée et a commencé la mise en place de réformes structurantes au sein de la Maison. Comme vous le savez, nous souhaitons depuis plusieurs années améliorer l'accueil des femmes, des enfants, la continuité entre les deux étapes et avoir une meilleure participation politique sur les enjeux concernant la violence conjugale. Les réformes qui ont été entreprises sont toutes des améliorations que Chloé porte avec compétence et passion.

Le CA remercie chaleureusement **Jacinthe Voyer**, conseillère en relations du travail retraitée de la CSN, pour son engagement bénévole très conséquent durant la négociation de la convention collective.

La Maison a accueilli 133 personnes cette année, 41% de plus que l'année précédente (94 personnes), et a dû refuser 52 femmes par manque de capacité. C'est pourquoi nous devons œuvrer au plaidoyer pour un meilleur accès à des lieux d'hébergement d'urgence. Nous espérons que la nouvelle structure de direction de la Maison, incluant une coordonnatrice clinique, permettra d'avancer dans ce dossier dans les années à venir.

Le CA remercie les travailleuses pour leur patience face à nos difficultés de gestion et pour leur engagement personnel auprès des familles hébergées. Enfin, le CA rend hommage aux femmes et à leurs enfants qui ont le courage de briser le cercle de la violence. Nous ne sommes qu'un jalon sur leur route et nous leur souhaitons le meilleur que la vie peut offrir dans leur nouveau pays.



Gaëlle Fedida
Présidente du conseil d'administration

Directrice par intérim de (mai à décembre 2014)

1^{re} coordonnatrice-clinique de l'histoire de la MFT (depuis décembre 2014)

L'année 2014-2015 a été une année d'instabilité pour la **Maison Flora Tristan**. En effet, trois directrices se sont succédé et ont occupées le poste. L'arrivée de la directrice par intérim en mai venait combler le poste laissé vacant par la directrice qui avait été embauchée quelques mois plus tôt. Occuper le poste par intérim afin d'assurer la continuité et poursuivre la mission de la **MFT** a été un très grand défi car il consistait à assurer les suivis des dossiers, encadrer l'équipe et poursuivre le travail de restructuration amorcé.

Ce travail de restructuration consistait particulièrement à rendre effectif le poste de coordonnatrice-clinique qui avait été défini, mais jamais mis en place. De plus, l'abolition du poste de responsable de la 2^e étape obligeait à travailler à l'intégration des deux étapes – une particularité de la **Maison Flora Tristan**, car elle loge sous le même toit les deux étapes d'hébergement qui peuvent accueillir plus de 30 personnes.

La nouvelle directrice est en poste depuis l'automne. Elle est bien en selle. Elle s'est très vite intégrée à son nouveau milieu de travail et relève les défis qui sont le quotidien de la ressource. Elle a une réelle préoccupation du rayonnement de la **MFT** dans le milieu et cherche à développer davantage de liens avec toutes les ressources qui ont comme objectif de travailler auprès des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Je tiens à souligner tout le travail accompli par l'équipe malgré les turbulences au sein de la direction. En effet, les intervenantes ont réussi à assurer une continuité de services auprès des femmes hébergées et de leurs enfants, et ce, avec un grand souci de répondre aux besoins des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants.

Je termine en soulignant l'engagement du **conseil d'administration** qui a su, tout au long de cette année, soutenir les personnes qui ont occupé le poste de direction et ainsi assurer la continuité des services dans la ressource.

Mon souhait pour la Maison Flora Tristan est un de stabilité pour les prochaines années.



Liliane Côté

Mot de la directrice générale

Le temps des bilans est à nouveau à nos portes et je suis fière de vous présenter ce rapport d'activités qui raconte l'année 2014-2015 de la **Maison Flora Tristan**. C'est toujours un moment important pour les employées d'une Maison telle que la nôtre de raconter aux membres leurs bons coups et d'annoncer les défis pour la prochaine année.

Je suis en poste depuis la fin novembre et j'ai pu constater au fil des semaines que l'équipe de travail a à cœur d'offrir des services de qualité aux femmes et aux enfants que nous hébergeons.

Je suis fière de faire partie d'une équipe chevronnée, chapeauté par un **conseil d'administration** fort dont les administratrices sont engagées dans la lutte à la violence faite aux femmes et sont également soucieuses d'offrir aux employées des conditions de travail intéressantes.

Je tiens à remercier particulièrement **Liliane Côté** avec qui j'ai pu partager ma vision de l'intervention et qui a su appuyer l'équipe au cours des mois où elle a travaillé à la Maison. Voici qu'elle passe le flambeau à **Sandrine Iceta** qui occupera dorénavant le poste de coordonnatrice-clinique. Je suis convaincue que Sandrine sera excellente dans ce poste et qu'elle relèvera ce nouveau défi professionnel avec brio.

Je vous souhaite une excellente lecture!

Chloé Deraiche
Chloé Deraiche

LA VIE DÉMOCRATIQUE DE LA MAISON FLORA TRISTAN :

« L'ART DE LA POLITIQUE, CE N'EST PAS DE FAIRE CE QUI EST POSSIBLE, MAIS DE RENDRE POSSIBLE CE QUI EST NÉCESSAIRE. »

Les membres du conseil d'administration

G aëlle Fedida	Présidente (membre de la communauté)
R ose Bossou	Vice-présidente (secteur privé)
M arie-Laure Josselin	Trésorière (secteur privé)
É lise Voyer	Secrétaire (membre de la communauté)
E lsa Lemaire	Dirigeante (membre de la communauté)
A driana Vasilache	Représentante des ex-hébergées (utilisatrice des services)
S andrine Iceta	Représentante des employées (employée)
E lizabeth Harper	Consultante (membre de la communauté)

Le conseil s'est réuni à dix reprises au cours de l'année afin d'assurer le suivi dans le cadre de la restructuration. Deux comités ont été actifs : celui pour l'embauche de la nouvelle directrice et celui de la négociation du renouvellement de la convention collective. Deux autres comités ont également été formés et commenceront leurs rencontres au cours de la prochaine année, soit celui de la santé et sécurité au travail et celui pour la révision des règlements généraux.

Notons que lors de la dernière assemblée générale, ce sont les **39 membres** qui se sont prévaluées de leur droit de vote pour élire les administratrices.

L'équipe de travail

50 réunions d'équipe ont eu lieu pendant l'année afin de partager l'information concernant le quotidien de la Maison sur le plan administratif et surtout pour faire le suivi des activités d'intervention qui sont faites auprès des femmes et des enfants hébergés durant leur séjour. En effet, il est nécessaire de s'entendre sur le travail à accomplir pour que l'offre de services aux personnes hébergées soit cohérente et porte fruit.

La majorité des travailleuses de la Maison ont elles-mêmes vécu un trajet migratoire ou sont issues de communautés ethnoculturelles. Réunie, notre équipe peut offrir les services dans près d'une quinzaine de langues !

« AUCUN DE NOUS NE SAIT CE QUE NOUS SAVONS TOUS, ENSEMBLE ! »

EURIPIDE

Une équipe forte de ses expériences de vie et dont les compétences se complètent :

Membres de la direction :

C hloé Deraiche	Directrice générale
L iliane Côté	Coordonnatrice-clinique
M arion Howard	Contractuelle à l'administration

Membres de l'équipe à temps plein :

N atalia	Intervenante femmes
M arila	Intervenante femmes
M iora	Intervenante femmes
S andrine	Intervenante femmes
J essica	Intervenante mères-enfants
S arah	Intervenante mères-enfants
F atine	Intervenante de nuit (en congé pour études)
J oceline	Intervenante de nuit
G uylaine	Intervenante de nuit
D ominique	Préposée à la maintenance et aux travaux généraux

Membres de l'équipe à temps partiel et

membres occasionnelles sur la liste de rappel :

F rancine-Luce	Intervenante de fin de semaine (en congé maternité)
N icole	Intervenante de fin de semaine
S oufia	Intervenante de fin de semaine
G abrielle	Intervenante occasionnelle
R aquel	Intervenante occasionnelle

Stagiaires:

A udrey	Stagiaire en service social
A nnie	Stagiaire en éducation spécialisée
C éline	Stagiaire en éducation spécialisée

Comme l'an dernier, une supervision clinique a été assurée par madame Sylvia Fricard, travailleuse sociale et psychothérapeute, à raison de deux fois par mois, et ce, pour les huit premiers mois de l'année. La supervision clinique a pour objectif de permettre aux intervenantes de porter un regard critique sur leurs interventions. On cherche ainsi à s'améliorer tant au niveau du *savoir*, que du *savoir-être* et du *savoir-faire*.

La coordonnatrice-clinique, embauchée en décembre, a pris le relais dans le suivi des intervenantes. Une rencontre hebdomadaire a eu lieu avec l'équipe pour une période de quatre mois en plus de nombreuses rencontres individuelles.

BILAN DE L'ANNÉE 2014-2015...

État de la situation au sein de l'équipe et de l'administration

L'année 2014-2015 a été celle de la consolidation de l'équipe de direction. Nous remercions Liliane Côté pour son engagement envers la cause et la Maison. Elle a donné un grand coup de main en occupant tour à tour le poste de directrice par intérim et le poste de coordonnatrice-clinique. Depuis la fin novembre, Chloé Deraiche occupe le poste de directrice générale.

Cette mobilité a pu être une source d'insécurité pour l'ensemble de l'équipe de travail, mais elle a aussi été la source d'un renouvellement. Elle a introduit une nouvelle dynamique dans l'équipe et une réflexion sur le travail d'équipe et le rôle de chacune au sein du groupe a pu être amorcée. Cette réflexion se poursuit et constitue un vrai défi pour les membres du personnel et de la direction. En effet, si ces fluctuations ont pu inquiéter, la redynamisation qui en résulte est porteuse de changements positifs et de cohérence au sein de la Maison.

Ces perturbations au niveau de la direction ont eu peu d'effets négatifs sur l'ensemble des services, et ce, grâce à l'expérience des travailleuses qui sont en poste depuis de nombreuses années. Elles ont su garder le cap afin d'assurer la continuité des services et de répondre adéquatement aux besoins des femmes hébergées.

Mais qui est Flora Tristan ?

Flora Tristan (1803-1844) était une femme de lettres, militante socialiste et féministe française d'origine franco-péruvienne. Elle fut l'une des figures importantes du débat social dans les années 1840. Elle-même violente par son mari, elle réussit à obtenir de façon légale, mais après plus de 10 ans de séparation réelle, « la séparation des corps ». Flora Tristan a travaillé le reste de sa vie pour faire reconnaître le droit des femmes à divorcer.

Tiré de Wikipédia

Le poste de coordonnatrice-clinique a été créé et est occupé par Liliane Côté depuis décembre. Ce poste est important dans l'organisation de la Maison. Il permettra d'améliorer nos pratiques d'intervention auprès des femmes hébergées et d'assurer une meilleure cohérence / cohésion au sein de l'équipe. Déjà le travail visant à instaurer une intervention davantage structurée a été amorcé. C'est un vrai beau défi.

Toutes les intervenantes ont suivi la même formation sur l'intervention féministe intersectionnelle afin de leur permettre de partager la même compréhension et la même analyse de l'intervention au sein de la ressource. Une démarche de réflexion est aussi en cours afin de réviser le code et les règles de vie en vue d'harmoniser nos pratiques liées à l'intervention féministe intersectorielle et l'intervention interculturelle. Tout ce processus se poursuivra en 2015-2016.

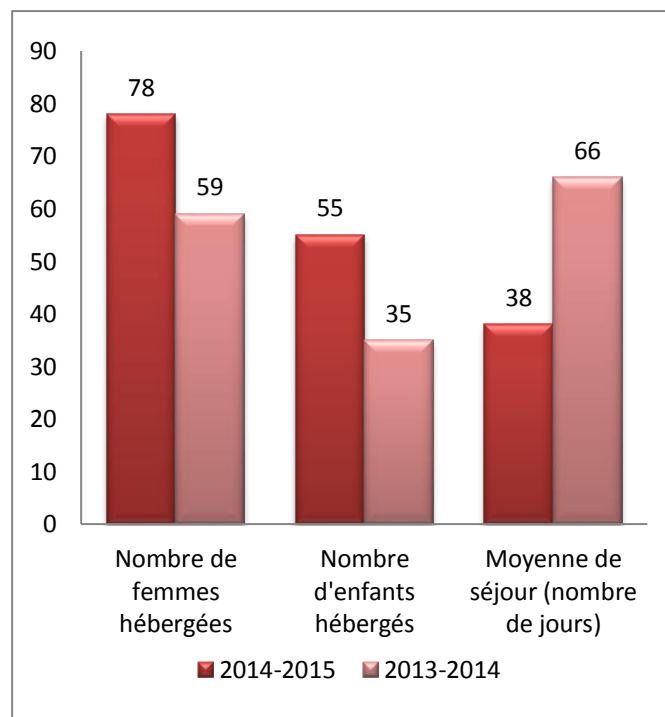
La coordonnatrice-administrative qui était en poste au début de l'année financière a quitté en décembre après un an de travail. Une consultante, madame Marion Howard, a été appelée en renfort et sa présence à la Maison Flora Tristan est extrêmement appréciée de toutes. Nous espérons qu'elle acceptera le poste à plus long terme au sein de la ressource.

Vous le constaterez à la lecture des objectifs pour la prochaine année, nous continuerons à réfléchir pour offrir les meilleurs services possibles aux femmes et aux enfants qui sont hébergés à la MFT.

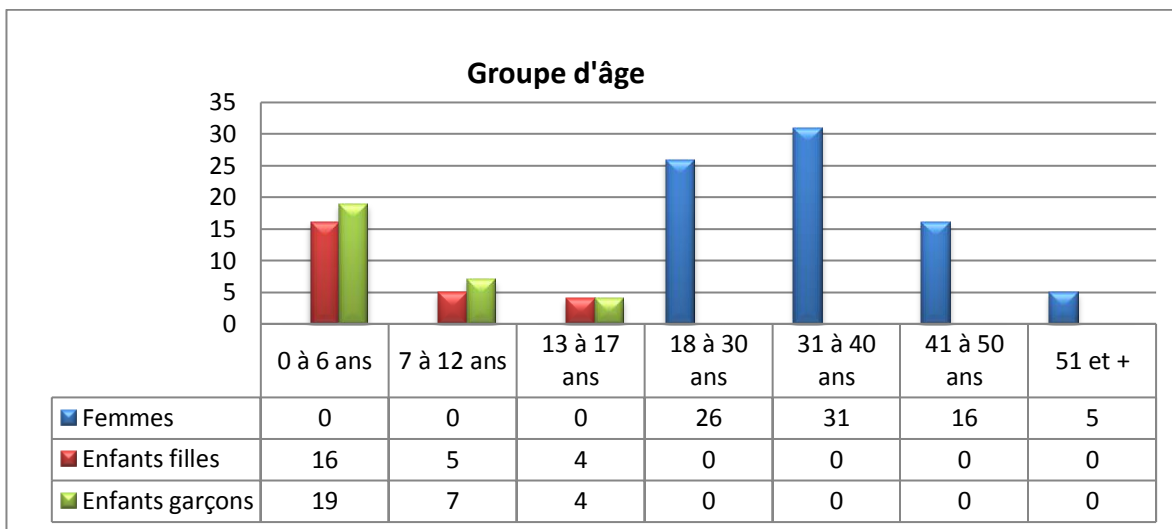
L'hébergement en 1^{re} étape

La Maison Flora Tristan répond rapidement, voire immédiatement, lorsqu'il est urgent de trouver un lieu sécuritaire dans des cas de violence conjugale, pour une durée maximale d'environ trois mois. Pendant ce séjour, les travailleuses épaulent, soutiennent et accompagnent les femmes. Elles renforcent et nourrissent leur estime de soi et les outillent pour qu'elles préparent, selon le cas, le retour dans le contexte conjugal et familial initial ou l'amorce d'une vie nouvelle. C'est ce que nous appelons la 1^{re} étape. La capacité totale de la ressource en 1^{re} étape est de 16 places. Elle offre les services 24 h par jour, et ce, sept jours par semaine, 365 jours par année.

Cette année, le taux d'occupation a été de 87 %, mais la Maison a hébergé davantage de femmes et d'enfants. C'est la durée de séjour qui a été plus courte. Malheureusement, 52 femmes ont été refusées par manque de place.



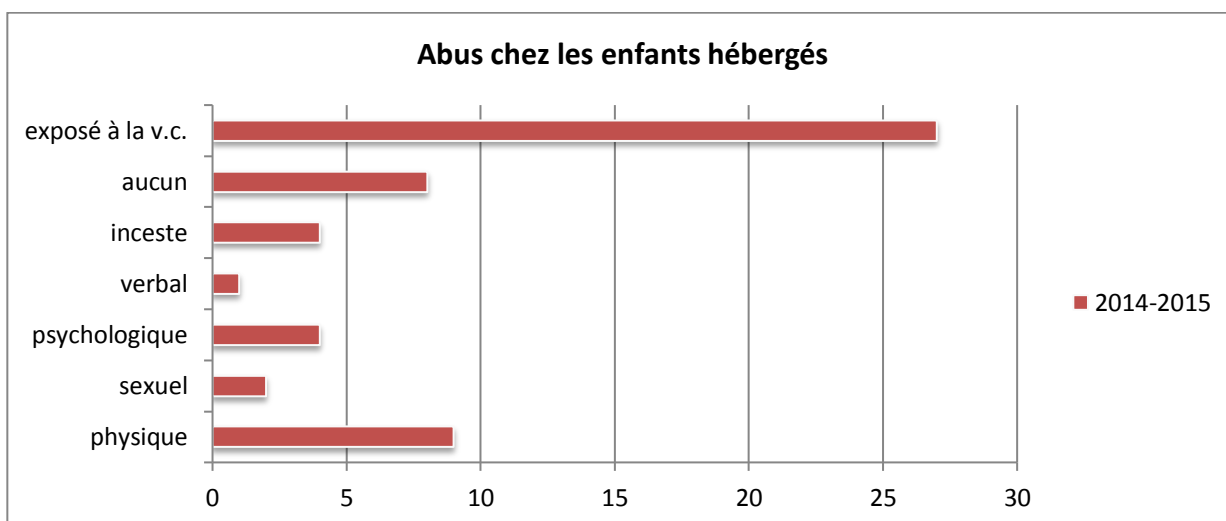
La moyenne d'âge des femmes qui ont été hébergées est de 34 ans, alors que celle des enfants est de 4 ans. La majorité des femmes ont été référées soit par SOS Violence conjugale soit par la police.



Intégration des rôles intervenantes femmes et intervenantes mères-enfants

La MFT se trouve devant un nouveau défi, celui d'intégrer les interventions auprès des femmes et celles auprès des enfants. Comment travailler avec la femme sur son identité de femme et sur son identité de mère ? Comment concilier les deux rôles et comment les travailleuses peuvent-elles structurer les interventions afin de répondre aux besoins des femmes et des enfants, et ce, tout en tenant compte du contexte interculturel ? Des outils ont été conçus et un processus est engagé afin de rendre le tout effectif en 2015-2016.

Notons que 45 % des femmes hébergées étaient accompagnées de leur(s) enfants et que 5 % étaient enceintes. Par ailleurs, 55 enfants ont séjourné cette année à la MFT et 47 % d'entre eux faisaient ou avaient fait l'objet d'un signalement au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).



La prévalence des enfants exposés à la violence conjugale est bien connue aujourd'hui. Jaffe et Poisson estiment que 800 000 enfants sont exposés à la violence conjugale annuellement au Canada¹. Les conséquences de cette exposition sont nombreuses : troubles de l'anxiété ou de l'humeur, dépression ou troubles de comportement, troubles d'apprentissage et de concentration, etc.

Plusieurs **activités mères-enfants** ont été réalisées au cours de l'année :

- ✓ Plusieurs sorties à la piscine et dans les parcs du quartier;
- ✓ Une visite au Zoo de Granby;
- ✓ Une activité dans le cadre des festivités de l'Halloween, soit la décoration de la Maison et la fabrication et la dégustation de chocolat;
- ✓ Un service de halte-répît afin de soutenir les femmes dans leur rôle de mère pendant les périodes difficiles qu'elles traversent;
- ✓ Des activités pour Noël : une fête réunissant plus de 50 femmes hébergées et ex-hébergées et plus de 25 enfants (jeux gonflables, bricolage, distribution de cadeaux par le Père-Noël lui-même, musique, danse, etc.) ainsi que la décoration d'un arbre de Noël dans la Maison pour le 25 décembre et activités le jour même de Noël pour les personnes hébergées;
- ✓ Sortie dans le cadre de la Fête des Neiges;
- ✓ Activités pour la Saint-Valentin, pour le 8 mars (activités regroupant les femmes et les enfants hébergés aux 2 étapes);
- ✓ Visite de la Grande Bibliothèque avec les enfants;
- ✓ Gardiennage lorsque les femmes ont des démarches à faire.

Les intervenantes mères-enfants ont pu offrir aux mères 737 interventions ponctuelles, ainsi que 186 rencontres de suivi. Quant aux enfants séjournant à la ressource, ils ont pu profiter de 133 interventions ponctuelles et 11 rencontres de suivi. Les intervenantes ont également organisé des rencontres privilégiées où la mère et l'enfant étaient présents; 67 interventions ponctuelles et 11 rencontres de suivi ont ainsi eu lieu.

Toujours dans le volet mères-enfants, 19 rencontres multidisciplinaires (des rencontres avec des intervenants d'autres milieux) ont eu lieu cette année. L'objectif est de s'assurer que les enfants reçoivent tous les services auxquels ils ont droit dans le respect des mandats des différentes organisations.

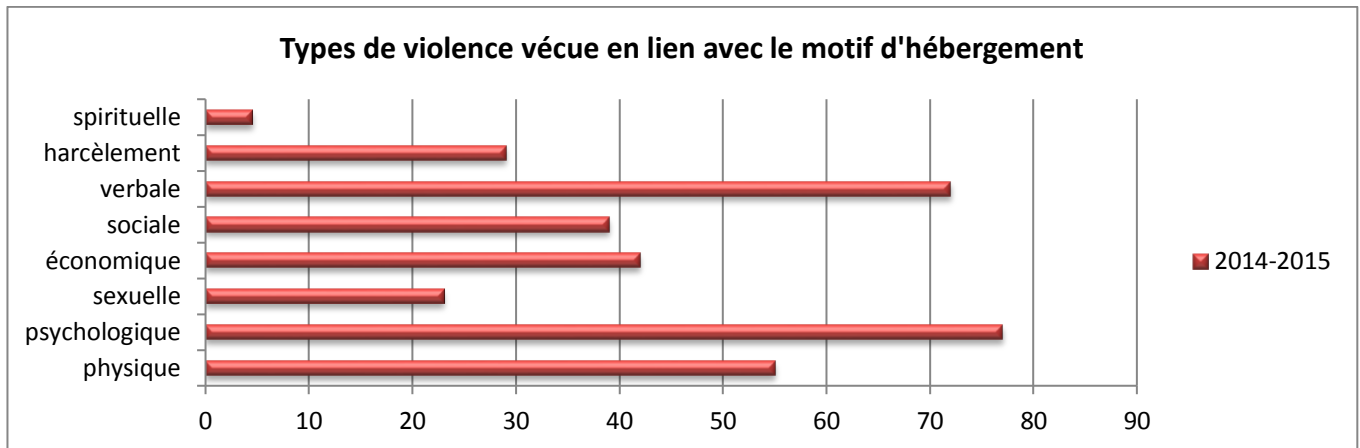
Le Québec a formellement inscrit les mauvais traitements psychologiques dans la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) comme motif de compromission en 2006. Ceux-ci incluent, notamment, l'exposition à la violence conjugale ou familiale (art.38c de la LPJ). De plus, dès la publication de la politique d'intervention en matière de violence conjugale, en 1995 (comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale et familiale, 1995), une attention particulière a été portée à la question des enfants exposés à la violence conjugale.

Comité de travail pour une action concertée auprès des enfants exposés à la violence conjugale et leur famille : état de lieux et recommandations, hiver 2015

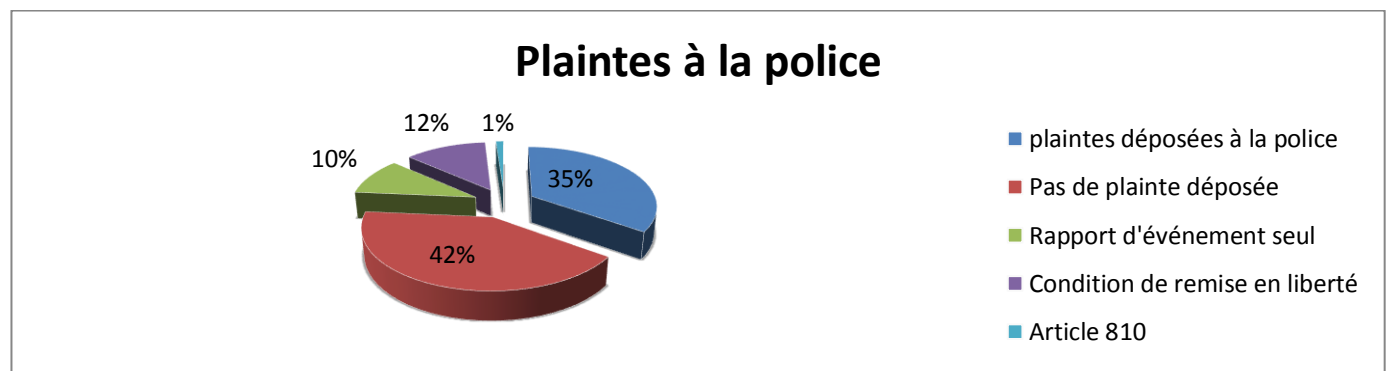
¹ Jaffe et Poisson, Children exposed to Domestic violence : Challenges for the next century, 2000.

Les services 24/7 à la MFT

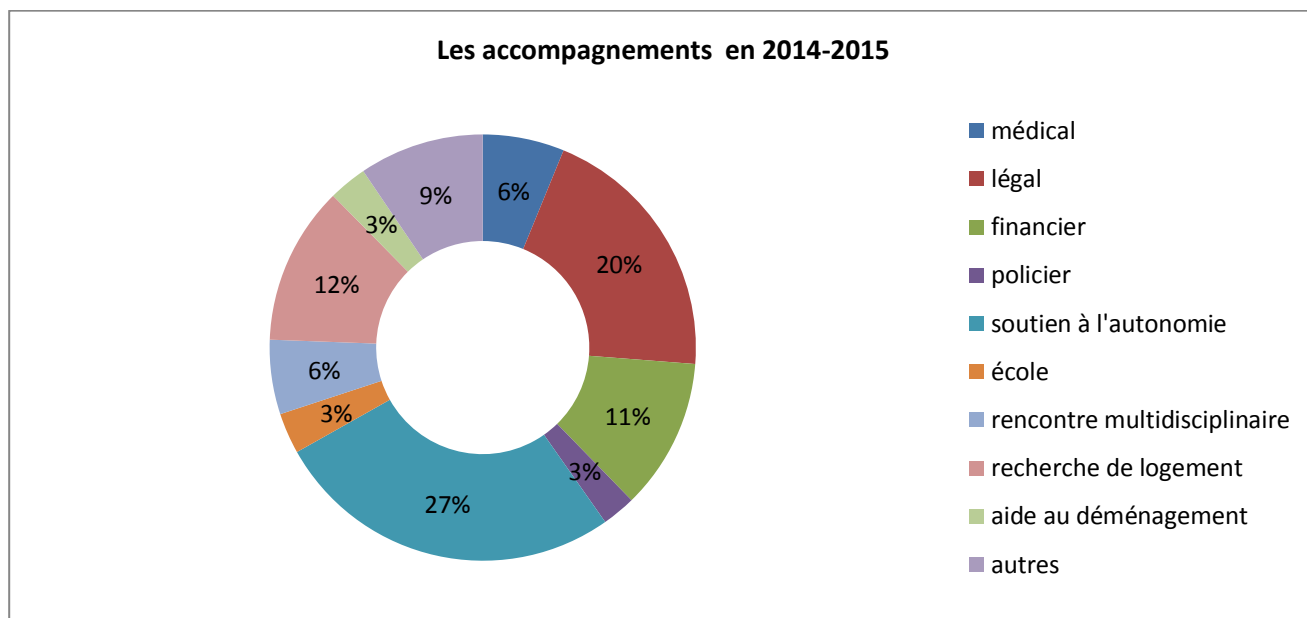
Une fois les femmes accueillies à la Maison, elles sont amenées à définir leurs objectifs de séjour. Cette année, les travailleuses ont pu offrir 1199 interventions ponctuelles et 289 rencontres de suivi en lien avec le plan d'intervention. Les services d'intervention sont importants en maison d'hébergement. Depuis plus de 30 ans, les intervenantes en maison d'hébergement ont élaboré des services d'interventions féministes et spécialisées pour les femmes victimes de violence conjugale qui tendent à briser le cycle de la violence conjugale et aident les femmes à reprendre le pouvoir sur leur vie.



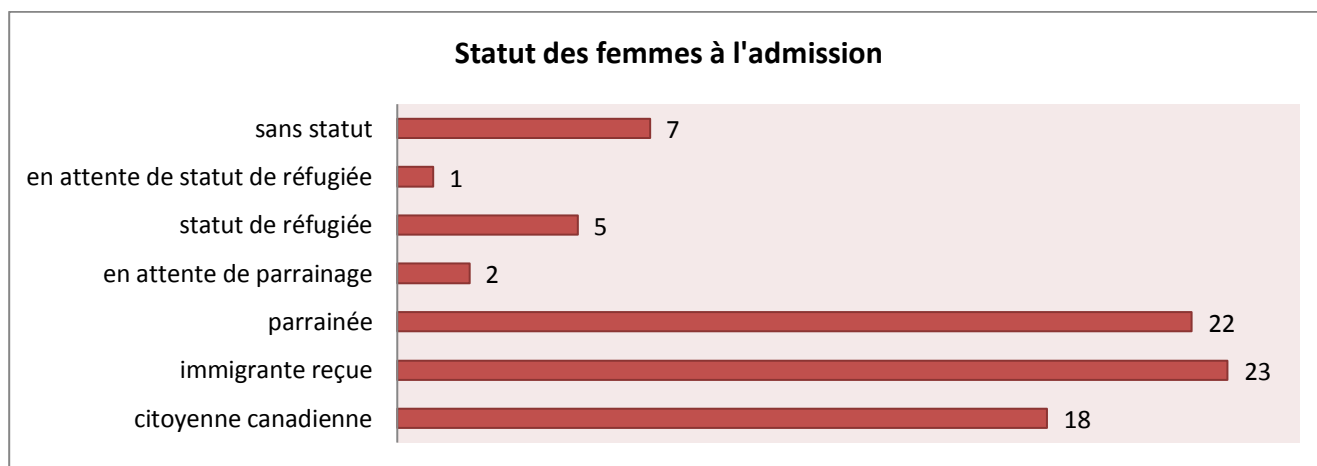
Il est bien évident que lorsque les femmes font appel à une maison d'hébergement, c'est parce qu'elles ont déjà tout tenté pour améliorer leur relation de couple et que venir en maison d'hébergement est leur dernier choix pour se mettre à l'abri de la violence. Les violences subies étaient perpétrées par un conjoint, un ex-conjoint ou un ami intime pour 75 des 78 femmes hébergées en 2014-2015. De plus, 31 d'entre elles avaient déposé une plainte à la police. Parmi ce nombre, 11 avait obtenu que l'agresseur ait des conditions à respecter dans l'attente du procès et 1 avait accepté que l'agresseur signe un 810 (en référence à l'article 810 du Code criminel).



La Maison Flora Tristan accueille majoritairement les femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles. Il est donc normal que le nombre d'accompagnements soient élevés puisque, pour beaucoup de femmes hébergées, il n'y a pas seulement la fuite de la violence qui s'impose à elles, mais aussi l'apprentissage d'une nouvelle langue et l'apprentissage du système québécois dans les différentes sphères de la vie quotidienne.

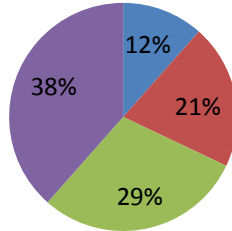


Cette année, 94 % des femmes hébergées en 1^{re} étape étaient des femmes immigrantes ou issues des communautés ethnoculturelles. Ce qui suppose également de nombreux défis pour les résidentes. Les intervenantes sont là pour les appuyer tout au long de leur séjour. Le statut peut également avoir une incidence sur la décision finale de quitter ou de retourner vers le conjoint violent. Le processus migratoire est difficile et la loi sur l'immigration ne protège pas nécessairement les femmes victimes de violence conjugale.



Scolarité des femmes hébergées

■ élémentaire ■ secondaire
■ collégiale ■ universitaire



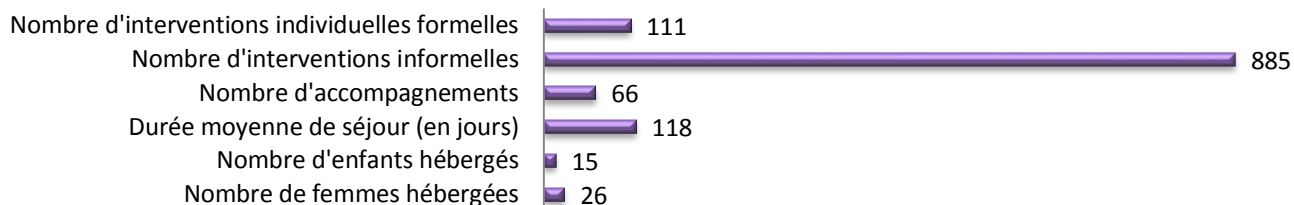
Un mythe bien tenace sur les victimes est que ce sont des femmes ayant peu d'éducation. Ce tableau démontre bien que ce n'est pas le cas et qu'il est donc faux de raisonner ainsi, la majorité ayant des études universitaires ou collégiales. Malheureusement, trop souvent, les mythes et les préjugés contribuent à maintenir la femme sous l'emprise de l'agresseur. Il est grand temps de dépasser les préjugés et de faire tomber les tabous afin que toutes les femmes puissent dénoncer leurs agresseurs sans être revictimisées encore par des idées simplistes.

L'hébergement en 2^e étape

La Maison Flora Tristan a également un volet de 2^e étape depuis 2009. La ressource possède neuf logements dont trois studios, trois 3½ et trois 4½. Au Québec, il existe très peu de maison d'hébergement de 2^e étape pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale et la Maison Flora Tristan est la seule ressource abritant les 2 volets sous un même toit ! Le taux d'occupation de ces logements transitoires a été de 90 % cette année. Il est clair que ce n'est pas le manque de demandes qui explique ce taux, mais plutôt le fait qu'il y a trop peu d'heures d'intervention qui sont réservées à la 2^e étape. N'oublions pas que lorsqu'un logement se libère, il faut convoquer les femmes en entrevue, faire visiter le logement et faire signer l'entente tripartite avec la maison de provenance (justement dû à la faible offre d'heure en intervention dans ce volet, la MFT demande à ce que ce soit la maison ayant référé la résidente qui fasse l'intervention individuelle auprès de la femme le temps de son séjour à la MFT2). Tout cela demande des heures d'intervention qui peuvent être décalées dans le temps. Par conséquent, des semaines peuvent parfois s'écouler entre le moment où le logement se libère et le moment où la nouvelle résidente peut y aménager, sans compter l'entretien qu'il faut y faire.

L'hébergement en 2^e étape permet aux femmes qui y séjournent de mettre en pratique les outils acquis au cours de l'hébergement en urgence. Il permet de se poser, le temps de reprendre son équilibre et de s'assurer d'être en contrôle de cette nouvelle situation de femme cheffe de famille. La résidente s'assure ainsi qu'elle connaît les ressources nécessaires à sa nouvelle réalité et qu'elle est capable de subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de ses enfants, lorsqu'elles en a.

La MFT2 en 2014-2015



Intégration des 2 volets d'hébergement

Le poste de responsable de la 2^e étape a été aboli en 2013. Afin d'assurer une continuité de services aux femmes de la 2^e étape, un comité de travail a été mis en place ayant comme objectif de réfléchir à l'intégration des 2 étapes dans la MFT, ceci en vue d'une meilleure cohésion dans l'organisation. Ce comité est composé de deux intervenantes femmes, d'une intervenante mères-enfants et de la coordonnatrice-clinique. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année afin de définir son rôle et de réviser tous les documents utilisés pour la 2^e étape (critères d'admissibilité, demande d'admission, règles de vie, entrevue de sélection, régie interne). Le comité poursuivra ses travaux au cours de la prochaine année.

La MFT au sein de la communauté et la sensibilisation dans le milieu

Connue pour son expertise en intervention auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale en contexte interculturel, la MFT a été sollicitée par plusieurs organismes pour partager ses compétences. Les travailleuses ont ainsi offert des formations, des séances d'information et des conférences dans le but de sensibiliser divers publics à la violence conjugale en milieu interculturel.

- Activité de sensibilisation sur le dépistage des violences faites aux femmes et les facteurs de vulnérabilité donné à 10 personnes d'un organisme communautaire travaillant auprès des femmes immigrantes;
- Participation à un cours en service social de l'Université de Montréal portant sur l'intervention communautaire et sur les enjeux de l'Action communautaire afin d'initier les étudiants aux acquis de l'action communautaire en lien avec la violence conjugale en contexte interculturel;
- Participation aux 12 jours de lutte contre les violences faites aux femmes en décembre. Présence au kiosque au Complexe Desjardins et à l'Université Concordia où 200 dépliants de sensibilisation ont été distribués;
- Rencontre avec une policière du SPVM afin de consulter la ressource avant la production d'un dépliant de sensibilisation;
- Participation mensuelle à la préparation des soupes de Soup Sisters, une association qui organise des soirées de préparation de soupes pour les femmes hébergées à la Maison Flora Tristan.

Les formations, colloques, séminaires et autres auxquels ont participé les travailleuses de la MFT

Il est important de se tenir à jour et de continuer à se former afin de pouvoir bien référer les femmes et les enfants auprès de qui nous travaillons et de leur offrir les services de qualité auxquels ils ont droit. Encore cette année, les travailleuses ont participé à différentes formations, colloques, séminaires et autres.

- 1^{er} volet d'une session de trois ateliers de **formation interculturelle en intervention psychosociale**, la suite se donnera au cours de l'année 2015-2016
- **L'intersectionnalité et l'intervention auprès des femmes immigrantes ayant vécu de la violence conjugale**, Elizabeth Harper, chercheure et professeure en travail social à l'UQAM
- **L'intervention féministe intersectorielle**, Liliane Côté, coordonnatrice-clinique
- **La cybersécurité, les risques liés aux nouvelles technologies**, le SPVM et la Table des partenaires en violence conjugale du Sud-Ouest
- **Secourisme en milieu de travail**, CSST
- **L'accompagnement des victimes souffrant de stress post-traumatique**, Pascale Brillon, Ph. D.
- **Conférence autour d'un projet d'intervention auprès des auteurs de violence conjugale non disposés à s'engager dans un processus de changement quant à leur comportement violent**, dans le cadre des midis du CRI-VIFF
- **Questions liées à l'éthique et l'intervention auprès des femmes qui ne quittent pas ou retournent dans un contexte de violence conjugale**, CRI-VIFF
- **Conférence portant sur les résultats d'une recherche au sujet des femmes excisées vivant au Québec**
- **Forum-action « La violence faite aux femmes et filles au nom de l'honneur »**
- **Rencontre avec deux chercheuses de l'école de criminologie visant la participation des femmes à une recherche portant sur « la trajectoire de femmes victimes de violence conjugale » (TRAJET-VIE)**
- **Séance d'information et de mise à jour sur le protocole ISA, un système de sécurité pour femmes désirant installer un bouton panique pour sécuriser leur lieu de vie**
- **Soirée de discussion ayant pour thème « Silence on dénonce : paroles de femmes racisées » afin d'explorer les multiples causes du silence entourant la violence faite aux femmes racisées**, Conseil des Montréalaises
- **Participation à l'activité de la coalition portant sur le contrôle des armes à feu dans le cadre du 6 décembre**

La MFT et la vie associative

Ayant 2 volets, la Maison Flora Tristan est membre de deux regroupements provinciaux importants, soit la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes* et *L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale*.

La *Fédération* est issue d'un désir de concertation et a été créée en 1987 par diverses ressources d'hébergement pour femmes, soucieuses de se doter d'une association représentative de l'ensemble des problématiques sociales liées aux nombreuses violences faites aux femmes incluant la violence conjugale.



La Fédération qui est composée de maisons d'hébergement, réparties dans les différentes régions administratives du Québec, accueillent des femmes vivant de multiples problématiques sociales et leurs enfants. Elle travaille activement à la défense des droits et au développement de l'autonomie des femmes. La Fédération représente et fait valoir les orientations, les réalisations et les droits des maisons membres.

La Fédération soutient le travail et l'expertise de ses maisons membres notamment par la mise en place de mécanismes de communication, le développement d'analyses critiques, de la formation adaptée, la production d'outils médiatiques, de gestion et d'information à l'intention de ses membres, de ses partenaires et du grand public.

En 2003, se sentant isolées étant donné la particularité de leur travail et se retrouvant aux prises avec une problématique récurrente de sous-financement, les travailleuses des maisons d'hébergement de 2^e étape ont voulu se regrouper afin d'échanger sur le vécu spécifique à leurs ressources et dans le but d'être représentées lors des négociations pour le financement des ressources pour femmes victimes de violence conjugale.

L'ALLIANCE

Aujourd'hui, *L'Alliance* des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale est un regroupement provincial de 12 maisons réparties dans sept régions du Québec. Au total, elles offrent 109 logements de transition ainsi que des services spécialisés en violence conjugale post-séparation.

Le principal dossier cette année, piloté par Chloé Deraiche et Mélanie Lamonde, fut la reconnaissance du casier postal des maisons d'hébergement par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), dernière instance gouvernementale à ne pas le reconnaître. Une belle victoire pour les femmes hébergées qui demandaient la confidentialité de leur adresse pour des raisons de sécurité.

- ✓ Membre de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- ✓ Membre de Fédé-Montréal
- ✓ Membre de L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- ✓ Membre d'Alliance-Montréal
- ✓ Membre de la Table des partenaires en violence conjugale et familiale du Sud-Ouest
- ✓ Membre du comité ouest de suivi du Protocole intersectoriel des enfants exposés à la violence conjugale
- ✓ Membre du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- ✓ Membre de Réseau action femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- ✓ Membre de la Table de concertation Famijeunes
- ✓ Membre de Moisson Montréal et du Garde-Manger pour tous
- ✓ Membre de l'Association canadienne pour la santé mentale
- ✓ Membre de la Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM)
- ✓ Membre du Service à la famille chinoise du Grand Montréal
- ✓ Membre de l'Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM)



Merci à tous nos précieux donateurs!

C'est grâce à vous que la ressource peut consolider ses services auprès des femmes et des enfants et aussi offrir des projets ponctuels ou encore des animations pour célébrer les journées spéciales telles que Noël, la fête des mères, le 8 mars, etc. Merci de nous permettre de poursuivre notre mission et de croire que la MFT est une ressource d'aide importante et qu'elle peut faire une différence dans la vie des femmes et des enfants que nous hébergeons !

SQEES-FTQ : Au lendemain de la Journée internationale des femmes, nous avons reçu un très beau chèque de 15 000 \$. Ce montant est le résultat d'une complicité entre les membres du SQEES-FTQ, lesquels ont fourni des recettes traditionnelles de leur pays, et ceux et celles qui ont fait l'achat du livre de recettes intitulé « Fenêtre sur le monde ». Cette vente de livres de recettes, qui fut un véritable succès, est une initiative du Comité interculturel et du Comité de conditions de vie et de travail des femmes du SQEES-FTQ.



SEUQAM / IREF / SCCUQ : La communauté de l'UQAM a profondément été marqué par l'assassinat de leur collègue, madame Sylvie Samson, assassinée en revenant du travail le soir du 28 novembre 1995. Depuis le décès de madame Samson, le Comité de condition de vie et de travail des femmes (CVTF) organise chaque année une cérémonie commémorative au cours de laquelle le SEUQAM remet un don à un organisme qui vient en aide aux femmes victimes de violence. Cette année, le don de 1 000 \$ a été remis à la Maison Flora Tristan. En plus, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de même que le SPUQ et le SCCUQ se sont joints au SEUQAM pour

bonifier le don pour un total de 2900 \$. Les personnes présentes à la cérémonie de remise des chèques, tenue le 11 décembre, ont aussi respecté une minute de silence, en mémoire de Sylvie Samson, et pour penser à toutes les femmes qui ont vécu et qui vivent encore aujourd'hui de la violence.

Soup Sisters est un organisme sans but lucratif qui vise à aider les femmes et les jeunes sans-abri par la préparation et le partage de soupes nourrissantes. Les participants réservent leur place pour contribuer à la préparation de centaines de litres de soupe qui seront ensuite distribués à des refuges pour les femmes ou des programmes d'aide aux jeunes de votre communauté. Soup Sisters de la région montréalaise a choisi de remettre les soupes à la MFT. Un grand merci aussi à l'Académie culinaire qui prête ses locaux ainsi que leur chef cuisinier lors de ces soirées mensuelles. Une seule soirée peut produire de 150 à 200 portions de soupe nourrissante !



Un chaleureux MERCI également à...

- ♥ Avon
- ♥ Femmes Averties
- ♥ Fondation de la Famille Zellers
- ♥ Abby Lippman
- ♥ Imperial Tobacco, Loft Impérial
- ♥ Israël Cohen
- ♥ Jacinthe Voyer
- ♥ Jeannine Scott
- ♥ Jean-Philippe Simil
- ♥ Gerry Kolaitzis
- ♥ Ginger Petty (Toy tea party)
- ♥ Guild of the Church of St.Andrews and St.Paul
- ♥ Marie-Andrée Roy
- ♥ Michel Gay
- ♥ Pierre Lebuis
- ♥ Dr. Theodore Halatsis
- ♥ Sharon Schwartz
- ♥ Victoria Reiss

Et à toutes celles et ceux que nous aurions pu oublier !

Les bailleurs de fonds

Notre principal bailleur de fond est l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui devient au 1^{er} avril 2015 le Centre Intégré universitaire en santé et services sociaux (CIUSSS). C'est par l'entremise du programme de soutien aux organismes communautaire (PSOC) que l'Agence finance la mission globale de la MFT, soit les services directs aux femmes et aux enfants hébergés.



Grâce à l'appui de la Fondation canadienne des femmes, la MFT a pu continuer, en début d'année, le projet d'offrir aux résidentes de la 2^e étape des ateliers de groupe. La Maison bénéficie également des recettes qui sont recueillies annuellement lors de la campagne « À l'abri de la tempête », une campagne en partenariat avec la compagnie Winners – HomeSense et le groupe Rogers Media.



Une convention d'exploitation avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) a été signée en 2009 lors de la construction de l'immeuble actuel de la MFT. La SHQ, par l'entremise de son programme Accès Logis subventionne l'hypothèque de la Maison.



Les bénévoles

Un organisme communautaire a besoin de bénévoles pour poursuivre sa mission. Nous avons la chance à la Maison Flora Tristan de pouvoir compter sur des bénévoles en or. En plus des **administratrices** qui siègent bénévolement au conseil d'administration, plusieurs **ex-hébergées** reviennent, à la suite de leur séjour à la MFT, aider au tri des denrées alimentaires ou encore aider lors des sorties ou des haltes-répits. Pour des raisons de sécurité, nous ne nommerons pas les ex-hébergées bénévoles, mais nous les remercions chaleureusement!

Nous remercions également madame **Jacinthe Voyer**, conseillère en relations du travail retraitée de la CSN, qui aide et soutien les membres du comité patronal au cours du renouvellement de la convention collective. Ses heures de bénévolat sont nombreuses et elle très à cœur les conditions de travail des employées de la Maison, ainsi que la cause des femmes en général.

Au cours de l'année 2014-2015, la Maison a pu compter sur **près d'une vingtaine de bénévoles** qui ont donné **plus de 800 heures** à la Maison Flora Tristan ! Notons que ces bénévoles ont quelques heures de formation afin de connaître la ressource et son fonctionnement.

Les défis de la MFT pour la prochaine année



Volet intervention :

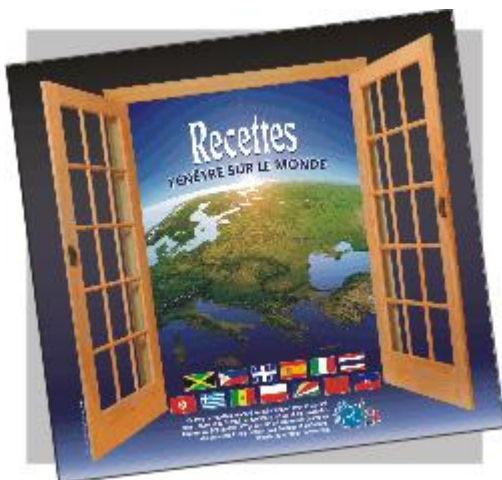
- ♀ La restructuration d'un organisme comme la Maison Flora Tristan, un milieu de vie, est en soi tout un défi. Ce qui a été amorcé en 2014-2015 va se poursuivre afin de mieux intégrer les deux volets de la Maison et les rendre plus efficaces et conformes aux pratiques des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. La révision du code de vie et des règles de vie, amorcée et discutée en équipe, sera mise en œuvre au cours des prochains mois, ce qui permettra de développer davantage de cohérence dans nos pratiques. La mise en œuvre de l'intégration de la 1^{re} et de la 2^e étape sera le grand défi de la prochaine année afin de créer des liens solides entre les deux volets de la ressource.
- ♀ L'approfondissement de la formation en intervention féministe dans un contexte interculturel se poursuivra également afin de mieux répondre aux besoins des femmes immigrantes qui représentent plus de 90 % de notre clientèle. Il est nécessaire que le travail d'intervention dans un milieu comme le nôtre soit toujours réactualisé et que les intervenantes soient toujours ressourcées afin de se sentir plus compétentes.
- ♀ Une structure de nos services d'intervention sera instaurée afin de rendre le travail plus efficace pour les intervenantes, les femmes et les enfants hébergés.
- ♀ Enfin, l'équipe de travail de la MFT compte augmenter au cours de l'année 2014-2015 ses partenariats à l'extérieur avec les différentes ressources du quartier et les partenaires potentiels qui travaillent aussi en violence conjugale. Elle désire également réfléchir à ses memberships. Le tout afin de pouvoir toujours mieux référer les résidentes et les rendre le plus autonomes possible lorsqu'elles quitteront la ressource.

Volet administratif :

- ♀ La prochaine année sera marquée par l'amélioration des systèmes de classement de tout le volet administratif, incluant les livres comptables de la ressource ainsi qu'une mise à jour des systèmes informatiques et du réseau interne.
- ♀ La MFT renouvellera ses couleurs et son site Web afin de maximiser sa visibilité, tant auprès des femmes que des partenaires.
- ♀ La signature du renouvellement de la convention collective devrait également se faire sous peu.

Volet immeuble :

- ♀ La revitalisation de la Maison commencera au cours de la prochaine année (cuisine, cour extérieure, chambres).



COUSCOUS ROYAL MAROCAIN²

INGRÉDIENTS

1 kg de semoule à couscous de calibre moyen
1 kg d'épaule d'agneau
1 kg de pilons de poulet
1 kg de merguez
150 g de pois chiches
500 g de navets
500 g de carottes
500 g de courgettes
2 oignons
1 tomate râpée
1 petite cuillère à café de safran
1 cuillère à café de piment doux
1 bouquet de coriande
200 g de beurre
Sel et poivre

MÉTHODE DE PRÉPARATION

Découper la viande d'agneau en gros morceaux. Les mettre dans la marmite à couscous. Couvrir de 5 litres d'eau froide. Ajouter les oignons coupés en morceaux, le safran, le piment doux, le sel, le poivre et les pois chiches mis à tremper depuis la veille.

Porter à ébullition et laisser cuire à petits bouillons pendant une heure. Mettre la semoule à couscous dans un saladier et verser dessus un peu d'eau tiède salée. Mélanger et détacher les grains avec une fourchette. Mettre la semoule dans le panier du couscoussier et le poser sur la marmite. Dès que la vapeur traverse la semoule, la remettre dans le saladier.

Laver les navets et les couper en quartiers. Laver et gratter les carottes et les couper en tronçons. Laver les courgettes et les couper en rondelles de 3 cm d'épaisseur.

Au bout d'une heure de cuisson du bouillon, enlevez la viande d'agneau et mettez-la de côté; ajouter les pilons de poulet dans la sauce du poulet, les navets et les carottes. Laisser cuire pendant 20 minutes puis ajouter les courgettes, la tomate râpée et la coriande hachée.

Mettre la semoule dans le panier du couscoussier. Laisser cuire pendant 20 minutes. Faire griller les merguez au four ou à la poêle. Quand la semoule est cuite, la mettre dans un plat. Y ajouter du beurre coupé en morceaux.

Servir le couscous royal marocain de la manière suivante :

Creuser un puits au centre de la semoule et y disposer les légumes et les viandes. Présenter le bouillon à part dans une soupière.

*Recette soumise par Meriem Layardi
Les Terrasses Versailles*

Le couscous, plat cuit des pays du Maghreb, est issu d'une longue histoire. C'est un plat porteur d'une signification profonde qui a su conquérir le monde. L'origine de ce plat remonterait à l'Antiquité.

Il est plus qu'une simple recette de cuisine ou un délicieux mélange d'ingrédients. C'est un ensemble de références culturelles, selon les régions et les pratiques sociales. Les origines primitives du couscous relèvent presque du mythe tant elles sont obscures.

Certains le voient naître en Chine, il y a des milliers d'années. D'autres pensent qu'il a d'abord existé en Afrique de l'Est. La plupart reconnaissent ses origines nord-africaines car c'est vraisemblablement à partir de cette région que le couscous a commencé à bâtir sa renommée qui est d'origine berbère.

² Recettes Fenêtre sur le monde, SQEES-FTQ, 2014, p. 68

Casier postal 93, succursale Saint-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1C5

T / 514-939-3463 F / 514-939-3465

www.maisonfloratristan.com